



**Association Culture pour tous  
Rapport d'activité 2014**

**Assemblée générale du 4 mai 2015**

# Association Culture pour tous

## Rapport d'activité 2014

### Table des matières

<b>Rapport moral .....</b>	<b>2</b>
<b>Rapport d'activité 2014 .....</b>	<b>4</b>
# Une démarche participative pour de nouveaux mots et de nouvelles façons de travailler.....	4
# Une progression du niveau d'utilisation du dispositif .....	4
# Un dispositif qui permet des coopérations mutuellement avantageuses.....	6
# La présence aux cotés des utilisateurs, l'animation du réseau.....	8
# Coups de projecteur sur quelques actions menées en 2014 .....	10
# Une démarche réflexive et participative qui permet de penser de nouvelles actions.....	13
# Vie associative .....	14
<b>Rapport du trésorier – exercice 2014 .....</b>	<b>16</b>
<b>Bilan et comptes 2014.....</b>	<b>18</b>
<b>Rappel : présentation de l'association .....</b>	<b>22</b>

# Rapport moral

## Ce que nous nous devons les uns aux autres...

Il y a quelques mois, le conseil d'administration de Culture pour tous m'a invité à prendre la présidence de l'association, à la suite de Benoit Dragon qui s'en est occupé pendant plusieurs années. Je souhaite saluer et remercier Benoit Dragon qui a beaucoup apporté à l'association et s'y est investi au point de lui permettre de prendre un virage important et indispensable.

Il y a quelques années, j'avais participé à la création de cette association, elle s'appelait Cultures du cœur. J'y reviens avec plaisir et intérêt, pour la soutenir, car elle rend un véritable service.

A travers leurs missions, les organismes culturels et les acteurs du social, de l'insertion, du handicap permettent à des personnes en difficulté de participer à la vie culturelle.

La place de Culture pour tous est d'apporter dans ce système un service complémentaire en permettant de faire parvenir des informations et des invitations aux personnes les plus en difficulté et en favorisant le dialogue entre institutions et spectateurs.

Pour atteindre cet objectif, Culture pour tous anime une interface permanente entre les différents services impliqués, elle apporte son expertise, notamment par la mise à disposition d'un outil numérique spécifique et l'organisation de temps de formation et d'échange.

L'atout de Culture pour tous est de mutualiser des moyens pour un réseau qui rassemble environ 650 organismes sociaux et 250 établissements culturels. Cette mutualisation démultiplie l'effet positif des politiques mises en place pour la participation de chacun à la culture, permet la mise en commun des pratiques et génère une technicité et des économies de moyens.

Pour mener à bien cette mission, Culture pour tous travaille également sur une question essentielle : pourquoi et comment intéresser ceux qui ne viennent pas ?

Pas seulement par une politique des prix. Quand le désir n'est pas au rendez-vous, même une tarification ajustée ne suffit pas à nous donner envie d'aller quelque part. C'est ailleurs qu'il faut agir.

Il faut avant tout veiller à ce que chacun accède à une information adéquate.

Pour améliorer la participation de chacun, pour améliorer l'équité du système et répondre aux inégalités d'accès en général, il faut du temps et quelques moyens. D'où l'utilité et l'importance d'une association qui trouve et donne ces moyens à une équipe professionnelle qui a pour mission de travailler à plein temps sur ces questions essentielles, de proposer des réponses optimisées et de les mettre en œuvre.

C'est là toute l'ambition de Culture pour tous.

Avec presque quinze années d'expérience, le taux de fréquentation de ses services et activités et la taille de son réseau, l'action de Culture pour tous a montré sa pertinence. Pour que cette action continue et puisse se développer, il est nécessaire de mobiliser nos énergies.

C'est ce que font les collectivités et autres financeurs qui soutiennent l'association et que je souhaite remercier : la Région Rhône-Alpes, la Ville de Lyon, l'Etat, la Métropole, le Conseil départemental du Rhône, mais aussi Vaulx-en-Velin, Saint-Priest, la fondation BNP, la MACIF, la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, A3 Copies et Algorev.

L'association a des atouts, elle doit et souhaite aussi continuer d'améliorer ce qu'elle propose. La réforme territoriale et celle des politiques publiques lui ont fourni une raison supplémentaire de se questionner et de se réorganiser. C'est aussi un moment qui la fragilise beaucoup, car son modèle économique n'est aujourd'hui pas stabilisé.

Les résultats qui sont présentés au cours de cette assemblée et dans le rapport d'activité sont aussi les vôtres. Ils démontrent que des moyens modestes sont suffisants pour déployer un réseau de solidarité artisanal mais efficace.

Merci à tous !

Dominique Delorme  
Président

# Rapport d'activité 2014

## # Une démarche participative pour de nouveaux mots et de nouvelles façons de travailler

« On croit que l'on maîtrise les mots, mais ce sont les mots qui nous maîtrisent »<sup>1</sup>.

Le sens commun des mots que Culture pour tous utilisait finissait par desservir ce qu'elle pensait et les valeurs qu'elle souhaitait promouvoir. L'association a donc lancé en 2014 une réflexion sur un nouveau vocabulaire pour décrire ses activités et les relations avec son environnement.

De février à juillet 2014, un groupe constitué de personnes volontaires et de membres du conseil d'administration de l'association ont travaillé à l'élaboration d'un vocable maintenant utilisé depuis le mois de septembre 2014.

**Ouvrier(e)** : personne faisant partie du réseau Culture pour tous

**Actionneur(e)** : anciennement bénéficiaire, personne ayant accès aux invitations, celle qui met en action le dispositif

**Invité** : anciennement entourage

**Accompagnant** : anciennement accompagnateur

**Invitation** : anciennement contremarque

**Coopérateur** : relais social ou structure culturelle partenaire. Ici la volonté était de trouver un terme qui réunisse l'ensemble des structures partenaires, pour sortir d'une vision binaire où certains donneraient et d'autres recevraient.

Référent : référent chez le coopérateur

**la Criée** : plateforme d'échanges et de critique sur l'offre culturelle

**Écrieure** : toute personne utilisant la Criée

D'autres groupes de travail se sont réunis en 2014, notamment pour réfléchir au fonctionnement du nouveau site Internet sur le plan technique et éthique. Composés de personnes utilisatrices du dispositif (coopérateurs et actionneurs), ils ont produit les idées et les orientations à l'origine du cahier des charges du nouveau site Internet et des ateliers proposés à partir de 2015, décrits plus loin dans ce rapport.

## # Une progression du niveau d'utilisation du dispositif

**32 273 invitations** ont été proposées sur le site Internet de Culture pour tous en 2014, pour 3 428 événements culturels différents. 1 069 événements gratuits et sur entrée libre ont également été signalés.

**17 206 invitations** ont été réservées par des actionneurs (+8% de réservations par rapport à 2013).

**10 519 sorties** ont finalement été réalisées (9 568 en 2013). Les actionneurs ont pu sortir seuls, en petit groupe, accompagnés par un professionnel ou avec les invités de leur choix.

---

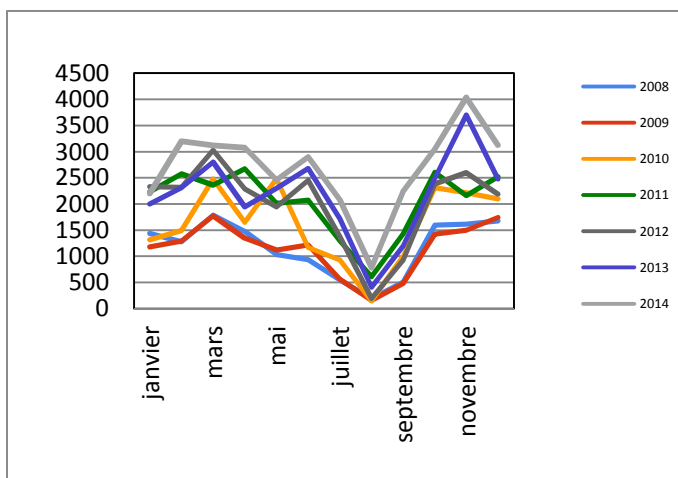
<sup>1</sup> Alain Rey

Les invitations qui ne sont pas utilisées sont restituées aux partenaires culturels dans des délais définis avec eux.

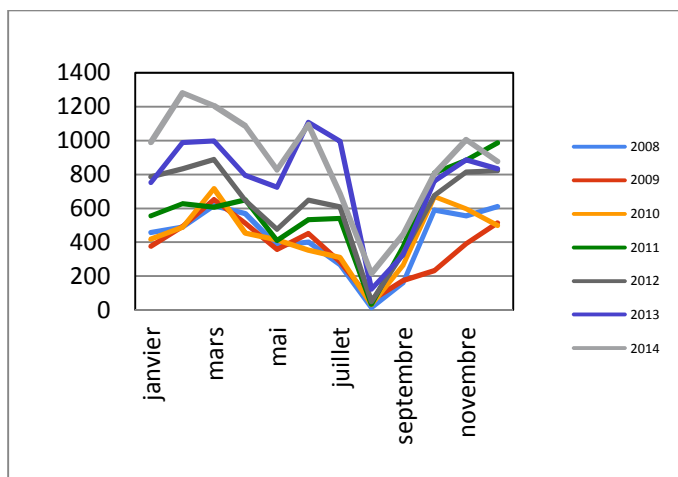
**Le nombre de sorties réalisées est donc en hausse de 13% par rapport à l'année précédente. L'offre d'invitations a elle aussi augmenté, de 24%, signe du travail réalisé en 2014 pour diversifier l'offre proposée et faire face à l'augmentation de la demande constatée la saison précédente.**

Remarque : pour près de 15% des réservations cette saison, l'association ne sait pas si les personnes ont finalement réalisé les sorties pour lesquelles elles avaient réservé des invitations sur le site Internet de Culture pour tous. Cette problématique devrait être atténuée avec la mise en ligne du nouveau site Internet, qui permettra de recueillir plus facilement ces informations et d'avoir une idée plus juste du vrai niveau d'utilisation du dispositif (nombre de personnes venues effectivement).

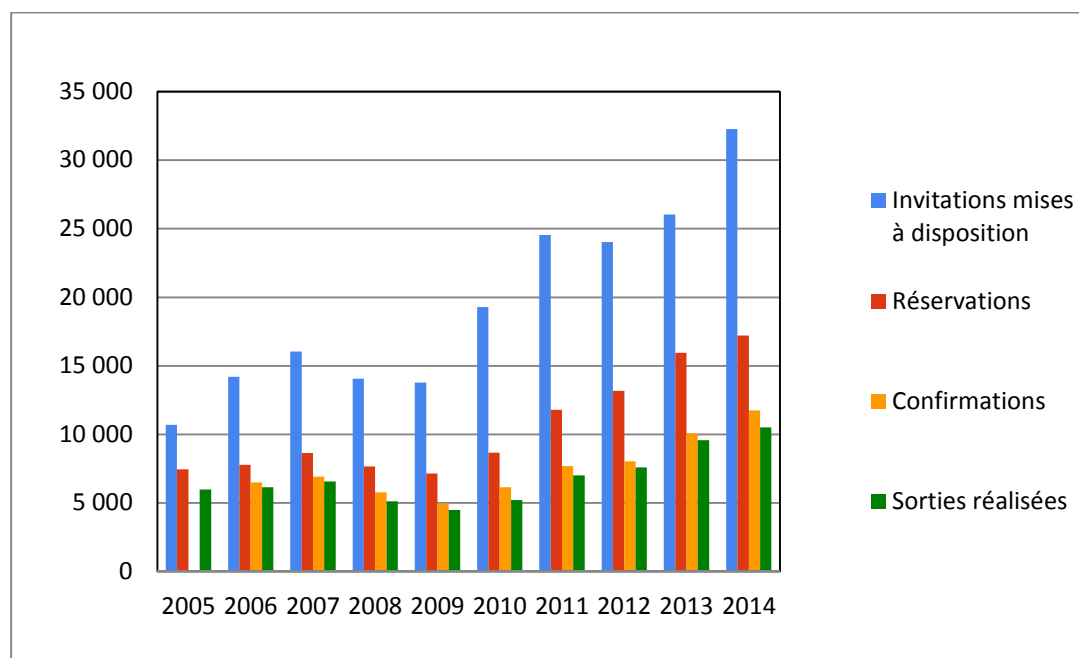
### Evolution de l'offre d'invitations



### Evolution des sorties réalisées



## Evolution des sorties par rapport aux invitations mises à disposition :



**A noter** : un léger infléchissement du rythme des réservations et des sorties à partir de septembre 2014 alors que le niveau de l'offre reste soutenu sur la même période. Interrogés par l'association, les coopérateurs ont signalé qu'ils attendaient la mise en ligne du nouveau site Internet de l'association, annoncée en septembre 2014 mais reportée en raison des retards pris par le fournisseur auquel l'association faisait appel à l'époque. Face à cette situation, l'association s'est mobilisée dès fin 2014 pour soutenir les structures : communication, rencontres avec les équipes, mise en lien avec les volontaires en service civique à Culture pour tous, pour qu'ils assurent permanences, animations, aide à la consultation de l'offre sur le site actuel, à la réservation et à l'organisation des sorties.

Le développement du nouveau site Internet se poursuit. L'association a dû complètement revoir son organisation. Le planning de production permettra en principe la mise en ligne du site à la rentrée 2015. Ce nouveau site est financé par Culture pour tous sur ses fonds propres et avec l'aide de la MACIF Rhône Alpes et de la Fondation BNP Paribas.

## # Un dispositif qui permet des coopérations mutuellement avantageuses

### *De plus en plus de personnes sensibilisées et qui apprécient le dispositif*

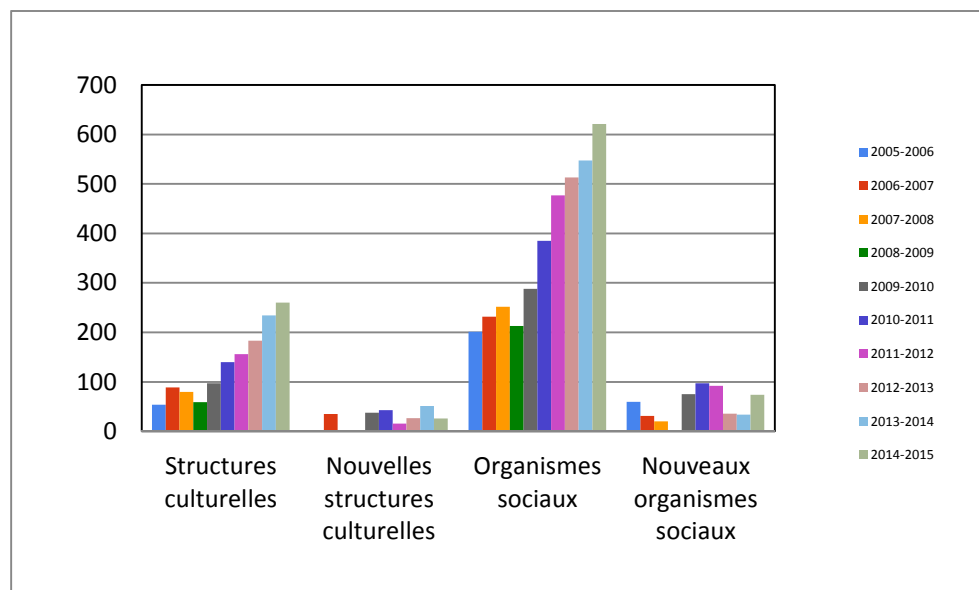
C'est la cinquième année où il est possible de suivre le nombre d'actionneurs inscrits.

	2010	2011	2012	2013	2014
actionneurs inscrits sur le site	2972	5552	6953	8594	12 554
membres de l'entourage inscrits	946	1683	2137	2773	4 455
professionnels et bénévoles mobilisés	397	743	973	1215	1 558

L'augmentation du nombre d'inscrits signifie que de nouveaux actionneurs sont sensibilisés et accompagnés toutes les semaines par des coopérateurs.

Les actionneurs qui utilisent le dispositif soulignent sa qualité, la diversité de l'offre et la simplicité du fonctionnement qui leur permettent d'envisager et de faire découvrir des activités qu'ils n'auraient pas connues ou pas tentées autrement. Le dispositif opère ainsi un effet de levier en termes d'accès à l'information sur la vie culturelle, de choix et de formation de la familiarité avec des lieux, des esthétiques et des répertoires différents. Il permet de créer des possibilités là où on se représente plus facilement des difficultés.

### ***De plus en plus de coopérateurs impliqués***



**La liste de l'ensemble des coopérateurs est disponible sur le site de l'association (rubrique annuaire du réseau).**

L'objectif de l'association est de permettre au plus grand nombre possible de personnes répondant aux conditions d'utilisation d'être informées de l'existence du dispositif proposé par Culture pour tous et de l'utiliser si elles le souhaitent.

C'est dans cette logique que sont développés des relations avec de nouveaux coopérateurs (associations et services du social, de l'insertion, du soin, du handicap et du médico-social).

Pour eux, Culture pour tous est un service qui contribue à la réalisation de leurs missions : le développement humain, un accompagnement pour que les personnes puissent vivre la vie la plus libre, digne et responsable possible, qu'elles puissent avoir une vie qui leur permette de réaliser ce qui a de la valeur pour elles. Leur enjeu : ne pas réduire le sens de l'existence au niveau de vie ou à la satisfaction des besoins primaires.

De nouveaux partenariats ont par ailleurs été développés avec des institutions culturelles (spectacle vivant et cinéma, notamment). Tout en étant attentive à la « demande », l'association recherche à proposer une offre d'invitations qui est représentative de tout ce qui existe et ne se limite pas à ce qui est le plus connu ou le plus demandé.

Le dispositif permet aux coopérateurs du secteur culturel d'accueillir des personnes qu'ils ne sauraient toucher autrement. Ceux-ci ont le souci d'accueillir tous les publics et le dispositif porté par Culture pour tous est un outil utile dans cette perspective.



## # La présence aux cotés des utilisateurs, l'animation du réseau

### ***Le rôle de l'équipe de Culture pour tous***

En 2014, trois salariées, cinq bénévoles et une volontaire en service civique composaient la petite équipe opérationnelle de Culture pour tous.

Une des activités de l'équipe est de faciliter au quotidien l'utilisation du dispositif et de permettre aux coopérateurs et aux actionneurs d'en tirer le meilleur parti.

Pour cela, elle apporte aux coopérateurs son savoir-faire, du temps et des propositions pour concevoir une façon simple d'utiliser le dispositif :

- l'équipe encourage en particulier une approche qui consiste à partir des actionneurs, de leurs ressources. Il s'agit de reconnaître à chacun des connaissances, des bonnes raisons de valoriser certaines esthétiques ou certains répertoires et à partir de là, d'inciter aussi à la curiosité et à la découverte ;
- en matière d'organisation, l'équipe invite les coopérateurs à identifier ce qui est réalisable, sans attendre la situation parfaite pour agir (car elle est peut-être inaccessible). Il s'agit de s'inscrire dans une démarche qui permette de faire progresser la participation à la vie culturelle du plus grand nombre, en se focalisant sur le concret. En admettant la nature partielle de certaines solutions, chacun peut avancer sans risque de laisser de côté des améliorations possibles !

### ***Une nouveauté en 2014, le recours au service civique***

Au cours de l'année 2014, l'association s'est organisée pour pouvoir accueillir des volontaires en service civique dont la mission est d'être sur le terrain, là où l'équipe permanente de l'association ne peut pas être présente.

Les personnes en difficulté qui ont connaissance du dispositif finissent par s'en servir pour sortir seules, en groupe ou avec des proches qu'elles invitent. L'utilisation du dispositif dépend donc fortement de l'information communiquée aux personnes et de la possibilité pour les coopérateurs de la leur transmettre de manière adéquate.

Or le contexte actuel d'accroissement des besoins sociaux joue sur la disponibilité des professionnels et bénévoles des coopérateurs et donc sur leur capacité à informer les personnes et à réitérer les démarches.

C'est la raison pour laquelle Culture pour tous accueille depuis novembre 2014 des volontaires en service civique qui assurent permanences, animations, aide à la consultation de l'offre, directement chez les coopérateurs qui le souhaitent et selon des modalités qui sont définies avec chacun d'eux. L'équipe actuelle est composée de deux volontaires. Elle sera étoffée progressivement (accueil de quatre volontaires en juillet 2015 puis cinq à partir de septembre 2015) ainsi que leurs missions (voir chapitre sur les perspectives ci-après).

## ***L'information, la formation et la sensibilisation, principaux outils d'accompagnement***

Les échanges avec les coopérateurs et les actionneurs se sont multipliés :

- interventions de Culture pour tous dans les structures : ces temps de sensibilisation et de formation en équipe sont nombreux. Tous les ans, l'équipe va à la rencontre des structures partenaires. Objectif : leur permettre de tirer le meilleur parti de ce que propose Culture pour tous ;
- échanges téléphoniques entre Culture pour tous et les coopérateurs, qui sont autant d'occasions d'informer, de sensibiliser et de former tant les coopérateurs que des actionneurs ;
- réunions du groupe de résonance ;
- rencontres collectives de début et de fin de saison (les rencontres MUTualisation de juin et les *hop hop hop* de septembre, en 2014) ;
- bilans annuels avec les référents Culture pour tous des structures culturelles partenaires.

Le **groupe de résonance** s'est réuni tous les deux mois en 2014. Atelier de réflexion autour des questions de l'accès et de la participation à la vie culturelle de tous, ce groupe est une instance consultative et d'interpellation, ouverte à toutes les parties prenantes de Culture pour tous mais également à des personnes venant de l'extérieur. De nombreuses évolutions du dispositif et du futur site Internet ont été pensées à l'occasion de ces temps de rencontre.

En 2014, Culture pour tous a reconduit le **cycle de formation** « les enjeux de la participation à la vie culturelle » proposé depuis plusieurs années. 11 stagiaires ont pu participer.

L'année 2014 a également vu le démarrage de nouvelles actions (ateliers de critique bimestriels) et a été mise à profit pour concevoir et programmer de nouveaux modules de formation et de nouvelles rencontres (Sous le capot) pour l'année 2015.

Ouverts à tous, les **modules de formation** abordent sous différents angles, des sujets et problématiques au cœur des préoccupations des coopérateurs et actionneurs.

Les **rencontres Sous le capot** ont une double vocation : permettre à des ouvriers et spectateurs de rencontrer des directeurs et directrices d'institutions culturelles, de les entendre sur leurs attachements et ce à quoi ils sont sensibles lorsqu'ils conçoivent la programmation de leurs lieux. Ces rencontres permettent également à ces responsables culturels de prendre le temps de l'échange avec des spectateurs qu'ils ont rarement l'occasion de rencontrer.

Les ateliers **Soyons critiques !** sont organisés par Culture pour tous depuis septembre 2014. Différents formats et modes d'animation ont été testés. Ils feront l'objet d'ajustements et de développements en 2015 et leurs productions viendront alimenter la Criée, plateforme interactive qui sera accessible sur le nouveau site Internet de l'association.

Avec ces ateliers et la Criée, l'intention de l'association est de proposer des espaces de dialogue :

- pour instaurer une critique régulière des spectacles et événements culturels qui s'appuie sur le spectateur, le laisse juger lui-même. La critique peut aussi s'attacher plus généralement aux institutions culturelles, à leur économie et à leurs publics ;
- qui permettent à chacun de soumettre ses convictions à l'examen critique des autres, de formaliser et de formuler un jugement. Il s'agit de raisonner au-delà de l'enregistrement des perceptions immédiates. Ainsi, tout en accordant de la valeur aux réactions spontanées, la démarche réflexive proposée doit permettre de dire ce que l'on a vécu, ce que l'on a perçu

(de l'intention d'un artiste, d'une œuvre, d'une dramaturgie, d'un répertoire...), ce que cela nous apporte, ce que cela dit de nous, de la société, de nous dans la société ;

- pour faire entendre des voix différentes, des paroles originales, qui peuvent guider les pratiques sur ce qu'il faudrait faire pour améliorer l'accessibilité de l'offre culturelle et l'équité du système.

A noter : les rencontres, formations et ateliers proposés par Culture pour tous sont ouverts à tous : coopérateurs, actionneurs, curieux, etc.

### ***Des efforts de communication en 2014***

En 2014 l'association a diffusé une lettre d'information hebdomadaire. La lettre est envoyée à l'ensemble du réseau de l'association. Il est possible de s'inscrire sur le site Internet [www.culture-pour-tous.fr](http://www.culture-pour-tous.fr) pour la recevoir.

Pour faire connaître son action, l'association a également organisé une soirée, le 18 juin 2014, accueillie par les Nuits de Fourvière dans son Magic Mirror. A cette occasion, diverses collectivités et personnalités, dont le préfet, ont souligné la qualité et l'importance des actions de l'association, de ses modes opératoires et des réflexions qu'elle alimente.

## **# Coups de projecteur sur quelques actions menées en 2014**

### ***Les centres communaux d'action sociale (CCAS)***

Utilisateurs réguliers de Culture pour tous, les CCAS ont continué d'inviter les personnes en difficulté qu'ils accueillent à s'intéresser au dispositif proposé par Culture pour tous.

La progression observée depuis quelques années se poursuit.

Saison en cours (2014-2015) : 1 115 personnes suivies par un CCAS de l'agglomération de Lyon sont inscrites pour pouvoir utiliser Culture pour tous (à la date de rédaction de ce rapport, contre 885 la saison précédente et 352 celle d'avant).

Le partenariat avec le CCAS de la ville de Lyon apporte à l'association les moyens de proposer l'utilisation du dispositif à d'autres associations intervenant dans le social à Lyon.

En 2014, 36% des coopérateurs de l'association sont implantés à Lyon. Ils réalisent 62% des sorties.

### ***Les acteurs de l'insertion Lyon/Grand Lyon***

L'année 2014 se caractérise déjà par une nette augmentation des sorties réalisées par des personnes en insertion socio-professionnelle suivies par des organismes à Lyon et également dans le Grand Lyon. Ces résultats sont le fruit de la mobilisation des acteurs de l'insertion avec lesquels Culture pour tous est en relation et de l'accompagnement proposé par Culture pour tous tout au long de l'année.

Sur les 108 structures intervenant dans le domaine de l'insertion répertoriées dans le réseau Culture pour tous dans l'agglomération de Lyon, 64 utilisent effectivement le dispositif en 2014.

53 de ces structures sont lyonnaises et parmi elles, 35 utilisent effectivement le dispositif. Certaines font partie des utilisateurs les plus actifs de Culture pour tous, tant en nombre de personnes inscrites que de personnes qui sortent et de sorties réalisées.

L'association accompagne au plus près les structures qui n'utilisent pas encore ou plus le dispositif. Avec les volontaires en service civique, l'association déploie de nouveaux moyens qui lui permettent d'être encore plus présente aux côtés des coopérateurs et des actionneurs.

Les personnes en insertion socio-professionnelle inscrites pour utiliser le dispositif représentent près de 30% de l'ensemble des utilisateurs en 2014. Dans ce secteur, le nombre de sorties réalisées en 2014 a augmenté de près de 50% par rapport à 2013.

En 2014, nombre d'actionneurs dépendant des partenariats noués avec des structures d'insertion :

- Grand-Lyon, 3 253 inscrites en (2 569 et 1 774 les deux années précédentes),
- dont Lyon, 1826 personnes inscrites (1 315 et 878 en 2013 et 2012).

Ces chiffres ne prennent pas en compte les invités et accompagnants des actionneurs.

### ***L'action de l'association dans les territoires prioritaires de la politique de la ville (Rhône)***

Au 31 décembre 2014, 12 554 personnes (hors invités) étaient inscrites pour pouvoir utiliser le dispositif de sorties culturelles, dont 4 870 (3 842 en 2013) étaient suivies par des organismes implantés en territoire CUCS (contrat urbain de cohésion sociale). 38% des personnes inscrites en 2014 sont accompagnées par des coopérateurs situés en territoire CUCS.

En 2014, 33% des coopérateurs et 10% des structures culturelles partenaires de Culture pour tous étaient situés en territoire CUCS ou en limite.

En 2014, 43% des sorties réalisées le sont par des personnes suivies par des coopérateurs implantés dans ces territoires.

### ***Les services du Conseil général du Rhône et les associations habilitées***

Culture pour tous comptait en 2014 de nombreux partenaires dans les champs de compétence du Conseil général : enfance, famille, insertion sociale, handicap, grand âge. Ainsi, les services du département et ceux habilités par ce dernier peuvent utiliser le dispositif porté par Culture pour tous au bénéfice des personnes qu'ils accompagnent. Culture pour tous a continué l'accompagnement de l'ensemble des structures partenaires tout au long de l'année 2014. Une attention particulière a été accordée à la question de la sortie familiale organisée à partir des services et établissements où des mineurs sont placés.

L'association a également mis en place une nouvelle organisation territoriale de son activité, lui permettant d'être plus proche des préoccupations et enjeux des territoires et plus réactive à de nouvelles collaborations, afin de faciliter la participation à la vie culturelle des personnes en difficulté. Ainsi, l'association est présente à Villefranche-sur-Saône, depuis novembre 2014, grâce à un nouveau partenariat inter-associatif avec l'ASEA et l'accueil de volontaires en service civique qui permettent à l'association de déployer ses activités dans le nord du département du Rhône.

Au 31 décembre 2014, l'association était présente dans 53 communes du territoire devenu nouveau département du Rhône en 2015. Elle y enregistrait 16% des partenaires de son réseau.

En 2014, l'association a également reçu un soutien du Conseil général pour mettre sur pied une action permettant à des personnes âgées et handicapées isolées d'avoir accès au dispositif proposé par Culture pour tous. Des bénévoles s'impliquant à la fois à Culture pour tous et dans d'autres services et associations sont appelés à devenir les chevilles ouvrières de cette action pilote.

### ***Laboratoire des droits culturels***

Culture pour tous adhère à la Déclaration de Fribourg. Depuis 2010, l'association organise des formations sur la question des droits culturels. En janvier 2012, l'association et le CCO ont organisé à Villeurbanne une rencontre publique sur la question des droits culturels, avec l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des Droits de l'Homme (Fribourg). Le succès de cette rencontre et l'intérêt qu'elle a suscité ont conduit à la mise sur pied d'un groupe de travail porté par Culture pour tous et le CCO. Les travaux se sont poursuivis en 2013 avec la constitution d'un « Laboratoire des droits culturels » à l'échelle de l'agglomération de Lyon. Différents ateliers ont été proposés. Une restitution générale de la démarche a été organisée en mai 2014 au Palais du travail à Villeurbanne. Près d'une centaine de personnes et structures différentes ont participé à tout ou partie de la démarche. Ces travaux préliminaires pourraient se poursuivre avec la mise sur pied d'un réseau d'acteurs des villes et des métropoles s'intéressant aux droits culturels. Culture pour tous continue de son côté le travail de sensibilisation sur la question, notamment au travers des formations et des rencontres que l'association organise pour son réseau et des contacts avec les structures et personnes qui ont participé aux travaux ces deux dernières années, ici et également sur d'autres territoires (en lien avec le programme PAIDEIA 4D+).

### ***Conseil de développement du Grand Lyon***

L'association a participé en 2014 à des travaux du Conseil de développement du Grand Lyon où elle a suivi plus particulièrement le chantier " Dialogue public et appropriation citoyenne de la Métropole". Elle y a notamment promu la question des droits culturels et a contribué à la rédaction de l'orientation 37 de la contribution du Conseil de développement « Quelle Métropole pour les citoyens ? 40 propositions pour une métropole inclusive, solidaire et citoyenne ».

### ***Culture pour tous, ici et ailleurs***

En 2014, l'association a répondu à quelques sollicitations pour accompagner des acteurs d'autres territoires dans le développement d'actions similaires à ce que fait Culture pour tous. Culture pour tous intervient également dans des rencontres pour présenter sa démarche, à la demande de divers opérateurs. Ces interventions extérieures restent assez limitées et sont fonction des moyens et du temps dont dispose l'équipe.

Le nouveau site Internet de l'association a au départ été conçu en partenariat avec une antenne de Cultures du cœur, ce qui a permis à cette dernière de se doter de son propre site Internet en profitant de l'expérience de Culture pour tous. Une démarche similaire avait été entreprise dans la Loire en 2013 pour accompagner Chemins de Cultures dans le développement de son site.

L'association a fait le choix il y a plusieurs années d'inscrire dans son projet la mobilité géographique. Ainsi, tous les trois ans, les bureaux de l'association changent d'implantation. Cela lui permet de mieux connaître son territoire et de réduire les coûts de location de bureaux. En résidence pendant trois ans dans des locaux mis à sa disposition gratuitement, l'association réalise un travail de proximité avec les acteurs du territoire en contrepartie de l'hospitalité accordée.

L'association est hébergée depuis octobre 2012 à l'Espace Carco, par la Ville de Vaulx-en-Velin. Elle a pu y développer son réseau et son implication tout en continuant de mener ses activités sur le reste de son territoire d'intervention.

## # Une démarche réflexive et participative qui permet de penser de nouvelles actions

L'association est particulièrement attentive au doute et au mécontentement que peuvent exprimer son réseau, son équipe et ses partenaires et financeurs. Ils permettent un questionnement permanent sur ce qu'il serait pertinent de faire pour améliorer la participation à la vie culturelle du plus grand nombre et pour optimiser les moyens disponibles. Ils sont donc sources de créativité et à l'origine de nouvelles idées...

Ainsi, des actions ébauchées en 2014 se poursuivront en 2015 :

- Le mouvement de volontaires mis sur pied en 2014 et évoqué plus haut, sera étoffé et les missions proposées se diversifieront. Les volontaires seront mobilisés pour contribuer à une meilleure connaissance des expériences culturelles de personnes vivant dans des quartiers en difficulté et au développement de nouvelles pratiques de coopération entre tous les acteurs de la vie culturelle, dont font partie les habitants. Il s'agira de mener, *in situ*, des actions visant à tester avec des groupes de personnes l'adéquation des propositions des institutions culturelles avec la diversité des publics. L'objectif est d'organiser une nouvelle forme de dialogue et de faire émerger des réponses nouvelles.  
Ces actions permettront à l'association de développer de nouveaux partenariats inter-associatifs, sur le mode expérimenté à Villefranche-sur-Saône avec l'ASEA depuis 2014.
- Le développement de services aux entreprises pour faciliter la participation à la vie culturelle de tous se poursuivra. Il s'agit pour l'association de générer de la valeur à partir de son activité courante. En 2014, elle a pu identifier des besoins non couverts. Par exemple ; l'offre culturelle reste méconnue du plus grand nombre. Les personnes s'en tiennent à ce qu'elles connaissent et les CE offrent peu de possibilités de découverte. Des entreprises sont intéressées par la mise à disposition de leurs équipes et/ou de leurs clients d'une information sur la vie culturelle qui s'accompagnerait d'une sensibilisation au projet de Culture pour tous. Il s'agira de diffuser dans les entreprises partenaires, à partir d'une application connectée à l'agenda culturel du site Internet de Culture pour tous et aux activités de l'association, une information sur la vie culturelle locale permettant de susciter désir, curiosité, découverte et esprit critique. Des collaborateurs de la BNP (via la Fondation BNP Projet banlieues) et ALGOREV sont impliqués dans ce projet, ils participent aujourd'hui à la phase de consultation et d'élaboration du cahier des charges des services qui seront proposés.  
Ce chantier a été lancé à l'issue de travaux menés de janvier à octobre 2014 par une étudiante en master « entrepreneur de l'ESS » à l'IRUP. L'objectif pour Culture pour tous était d'élaborer et d'expérimenter des partenariats financiers innovants avec les entreprises privées, qui encouragent la RSCE (responsabilité sociale, culturelle et environnementale), notamment en favorisant la participation à la vie culturelle des collaborateurs de l'entreprise. Ces travaux menés avec l'aide de l'IRUP ont également permis de réfléchir à un mode d'organisation de l'activité de partenariat-entreprises au sein de l'association et de définir les moyens nécessaires à son développement.

## # Vie associative

### ***Les réunions associatives***

Plusieurs réunions du bureau et du conseil d'administration de Culture pour tous ont jalonné la vie de l'association en 2014. Elles ont été l'occasion de faire le point sur les activités et de se mobiliser sur les chantiers prioritaires pour l'association.

- 5 réunions du conseil d'administration de l'association,
- les réunions mensuelles du bureau,
- l'assemblée générale le 20 mars 2014,
- des réunions de commissions pilotées par des administrateurs de l'association.

### ***Les adhérents de l'association***

	Adhérents
2009	173
2010	154
2011	147
2012	186
2013	166
2014	176
2015	235*

\*dont 144 à jour de leur cotisation  
à la date de rédaction de ce rapport.

### ***La gouvernance de l'association***

L'association a entamé en 2014 un travail de réflexion sur sa gouvernance. Une commission s'est constituée en septembre 2014, elle poursuit ses travaux en 2015 pour pouvoir soumettre des propositions au Conseil d'administration fin 2015 et éventuellement à son assemblée générale en 2016.





# Rapport du trésorier – exercice 2014

L'année 2014 se solde au plan financier par un résultat légèrement positif de 557 euros, pour un total de budget de 145 595 euros (105 925 euros en 2013).

Cet équilibre fragile est conditionné par une gestion très rigoureuse des dépenses de fonctionnement, et l'adaptation stricte des moyens mis en œuvre aux financements disponibles.

Ces financements sont les suivants :

- 26 K€ de recettes propres provenant des actions de formation (6 K€), du mécénat privé (9 K€), et des cotisations des membres (11 K€).
- 96 k€ de subventions publiques provenant de l'Etat, de la Région Rhône Alpes, du Département du Rhône, de la Ville de LYON, et d'autres communes.
- 11 K€ d'aides à l'emploi (contrat CUI).

Les charges sont quant à elles constituées principalement par les salaires et des cotisations sociales de l'équipe permanente, pour un total de 103 K€ incluant la création d'un troisième poste salarié en CDI (contre 79 K€ en 2013).

Le développement du nouveau site Internet a constitué quant à lui une charge de 13 K€.

Les autres dépenses de fonctionnement, incluant les coûts liés à l'organisation des formations, se limitent donc à 30 K€.

Au plan de la situation financière globale, le bilan de l'association au 31 décembre 2013 présente un fond de roulement de 31 K€. Ce fond de roulement s'est trouvé renforcé en 2014 par un apport au fond associatif av droit de reprise effectué par Rhône Développement Initiative (RDI) à concurrence de 7 500 €.

Ces réserves financières sont peu conséquentes, mais ont permis jusqu'à présent de faire face aux périodes de l'année les plus difficiles en termes de trésorerie, lorsqu'il faut assumer les délais de versement des subventions.

Les disponibilités à la fin de l'exercice s'élèvent à 50 k€, mais le versement des subventions de 2015 devant intervenir essentiellement en fin d'année, ce niveau de trésorerie risque d'être insuffisant pour assurer les mois d'été.

Cette situation actuelle équilibrée à fin 2014 est cependant particulièrement fragile, car elle est marquée par les incertitudes de l'année 2015 et des années suivantes, concernant la reconduction des financements publics.

Fait à Lyon, le 25 avril 2015

Robert OHAYON  
Trésorier



# Bilan et comptes 2014

CULTURE POUR TOUS

BILAN AU 31/12/2014

## BILAN ACTIF

Rubriques	Montant Brut	Amortissements	31/12/2014	31/12/2013
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	629	210	419	
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>629</b>	<b>210</b>	<b>419</b>	
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	14 601		14 601	13 070
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : )				
Disponibilités	49 561		49 561	45 963
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>64 162</b>		<b>64 162</b>	<b>59 033</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>64 791</b>	<b>210</b>	<b>64 581</b>	<b>59 033</b>

**BILAN PASSIF**

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2014</i>	<i>31/12/2013</i>
Fonds associatif sans droit de reprise	15 422	15 422
Ecarts de réévaluation		
Réserves	7 845	6 150
Report à nouveau		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)</b>	<b>557</b>	<b>1 696</b>
Fonds associatif avec droit de reprise :		
- Apports	7 500	
- Dons et legs		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>31 325</b>	<b>23 268</b>
Provisions pour risques		12 000
Provisions pour charges	3 000	3 000
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>3 000</b>	<b>15 000</b>
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
Fonds dédiés sur autres ressources		
<b>FONDS DEDES</b>		
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. Participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 719	2 280
Dettes fiscales et sociales	17 607	11 385
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance	4 930	7 100
<b>DETTES</b>	<b>30 256</b>	<b>20 765</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>64 581</b>	<b>59 033</b>

## COMpte DE RESULTAT (en liste)

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2014</i>	<i>31/12/2013</i>
Ventes de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de se	6 405	15 133
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>6 405</b>	<b>15 133</b>
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	96 100	72 800
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	24 009	2 069
Autres produits	19 555	15 654
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>146 070</b>	<b>105 656</b>
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		
Autres achats et charges externes	42 095	25 116
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements	74 803	58 230
Charges sociales	28 251	20 883
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	210	
Sur immobilisations : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions		
Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	236	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>145 595</b>	<b>104 229</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>475</b>	<b>1 427</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières		
Autres intérêts et produits assimilés	83	269
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>83</b>	<b>269</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>83</b>	<b>269</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>557</b>	<b>1 696</b>

**COMPTE DE RESULTAT (suite)**

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2014</i>	<i>31/12/2013</i>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		
Impôts sur les bénéfices		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>146 152</b>	<b>105 925</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>145 595</b>	<b>104 229</b>
<b>SOLDE INTERMEDIAIRE</b>	<b>557</b>	<b>1 696</b>
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs Engagements à réaliser sur ressources affectées		
<b>EXCEDENT (ou DEFICIT)</b>	<b>557</b>	<b>1 696</b>

# Rappel : présentation de l'association

Créée en 2001, Culture pour tous est une association reconnue d'intérêt général qui a pour but de lutter contre l'exclusion et les discriminations en facilitant la participation à la vie culturelle des personnes en difficulté.

Intervenant principalement sur le territoire du pôle métropolitain et quelques zones adjacentes, l'association a pour objectifs :

- de proposer à ses partenaires des outils pour faciliter la participation à la vie culturelle de personnes en difficulté,
- de créer des espaces de dialogue autour de la culture,
- de proposer des formations sur les enjeux de la participation à la vie culturelle,
- de permettre à chacun de cultiver son jugement, de prendre la parole au sujet de la vie culturelle et de contribuer ainsi à une plus grande accessibilité de celle-ci.

L'association s'appuie sur des **coopérateurs**, un réseau de plus de 250 établissements culturels et 650 associations et services de collectivités intervenant dans les domaines de l'insertion, du social et du handicap, du soin et du médico-social.

Grâce à ce réseau, des milliers de personnes en difficulté, les **actionneurs**, peuvent s'informer sur la vie culturelle, accéder à des invitations pour les événements culturels et artistiques de leur choix et prendre part à des débats sur la vie culturelle.

## Histoire et valeurs de l'association

En septembre 2009, Cultures du cœur Rhône est devenue Culture pour tous. Le projet de l'association franchira bientôt une nouvelle étape avec la mise en ligne d'un nouveau site Internet, d'une plateforme interactive d'échange sur la vie culturelle, de nouvelles formations, de nouveaux ateliers.

L'action de l'association s'inscrit à la croisée de deux préoccupations : la lutte contre l'exclusion et les discriminations et l'exercice effectif des droits culturels. Ses valeurs : le refus du misérabilisme, le respect de la dignité culturelle et des personnes, le respect du libre choix, une offre culturelle riche et diversifiée.

La culture est entendue au sens le plus large possible pour inclure des pratiques, des manifestations, des activités reposant sur la création et l'expression des sensibilités.

Culture pour tous adhère à la [Déclaration de Fribourg](#)

L'association est agréée depuis 2014 pour accueillir des personnes en Service Civique.

## Statuts de l'association

Culture pour tous est une association d'intérêt général à but non lucratif, régie par la loi 1901 et reconnue d'intérêt général en 2004.

Créée le 27 avril 2001, elle est déclarée sous le n° W691059842 auprès de la préfecture du Rhône. SIRET n° 43894804400054

Les statuts en vigueur de l'association peuvent être téléchargés sur le site Internet de l'association. Prestataire de formation n°82 69 09244 69



### **Culture pour tous**

Siège social : 20 rue Robert Desnos (Espace Carco)

69120 Vaulx-en-Velin

[info@culture-pour-tous.fr](mailto:info@culture-pour-tous.fr)

Tél. : 04 78 60 92 18 - Fax : 04 78 60 93 29

Culture pour tous remercie pour leur soutien financier : l'Etat, la Direction départementale de la cohésion sociale du Rhône, la Direction régionale des affaires culturelles, la Région Rhône-Alpes, le Conseil général du Rhône, la Métropole de Lyon, les villes de Lyon, Saint-Priest, Vaulx-en-Velin ainsi que les entreprises et donateurs.

**Pour en savoir +**

**[www.culture-pour-tous.fr](http://www.culture-pour-tous.fr)**